



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SHOMKA RESOURCES ANNONCE SON RETRAIT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MINIERE

KINSHASA, LE 16 SEPTEMBRE 2026 – Le Conseil d'Administration de Shomka Ressources annonce officiellement ce jour son retrait, à titre conservatoire, des travaux de la commission issue des ordres de mission n° 0303 et 0318 des 16 et 30 juillet 2026, émis par Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines.

Cette décision est motivée par trois impératifs majeurs :

- **Défaut de consultation préalable** : Shomka Ressources déplore de ne pas avoir été associée en amont de ladite mission, pourtant déployée et exécutée au sein de ses propres concessions minières, acquises en toute légalité et de plein droit depuis 2021 et localisées dans les territoires de **Kabambare (Maniema), Shabunda et Mwenga (Sud-Kivu)**.
- **Respect de l'autorité judiciaire** : Cette mesure s'impose pour garantir le strict respect des procédures judiciaires en cours, lesquelles sont suspensives de toute procédure administrative parallèle.
- **Préservation des accords légaux** : Shomka Ressources rappelle que les dispositions de l'OHADA demeurent pleinement en vigueur, particulièrement en ce qui concerne le règlement préventif homologué le 15 juillet 2020, qui encadre rigoureusement les activités et la gouvernance de la société.
- Le Conseil d'Administration précise que ce retrait est strictement **conservatoire**. Il ne saurait en aucun cas être interprété comme une renonciation aux droits légitimes de la société, ni comme une quelconque reconnaissance de la compétence ou de la légitimité de ladite Commission.

Shomka Ressources réaffirme son attachement au climat des affaires et au respect des lois de la République, tout en restant ferme sur la protection de ses actifs et de ses prérogatives juridiques.

Pour le Conseil d'Administration,
Monsieur Victor KASONGO SHOMARY
Le Président

Contact Presse :

Direction de la Communication
Shomka Ressources

Téléphone : +243 895 800 000

E-mail : bkalembo2006@gmail.com

